

# **Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds**

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

## **FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (CAGS)**

*(auparavant, FINB d'obligations à court terme globales canadiennes à rendement accru  
WisdomTree)*

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB. Vous pouvez obtenir les états financiers annuels gratuitement, sur demande, en composant le 1-877-642-1289, en nous écrivant à 2 rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage, Toronto, ON, M5C 3G7, ou en visitant notre site Web à l'adresse [www.firstasset.com](http://www.firstasset.com) ou le site de SEDAR à l'adresse [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

Les porteurs de titres peuvent également obtenir de cette façon les politiques et procédures de vote par procuration du FNB, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le portefeuille.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

## Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

### RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

CI ETF Investment Management Inc. (auparavant, WisdomTree Asset Management Canada, Inc.) est heureuse de vous fournir le Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds du FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI (le « FNB ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le FNB se négocie à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole CAGS.

CI ETF Investment Management Inc. est le gestionnaire (le « gestionnaire »), le fiduciaire et le promoteur du FNB. Mellon Investments Corporation (le « conseiller en placement ») est le conseiller en placement du FNB.

### Objectif et stratégies de placement

L'objectif de placement du FNB est de reproduire, dans la mesure du possible, le cours et le rendement de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Short Aggregate Enhanced Yield Index (l'« indice »), compte non tenu des frais. L'indice est conçu pour saisir à grande échelle le marché canadien des titres à revenu fixe de qualité à court terme tout en visant à accroître le rendement à l'intérieur des paramètres de risque et des contraintes souhaités.

La stratégie de placement du FNB consiste à investir dans les titres constituant de l'indice et à détenir de tels titres dans une proportion égale à celle qu'ils représentent dans l'indice, ou à investir autrement de façon à reproduire le cours et le rendement de l'indice. Le FNB peut également investir dans certains autres titres ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au cours et au rendement de l'indice.

### Risque

Aucun changement important n'a été apporté sur le plan du risque global associé à un placement dans le FNB au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Le niveau de risque global associé à un placement dans le FNB demeure celui indiqué dans le prospectus le plus récent.

### Résultats d'exploitation

Pour la période de douze mois close le 31 décembre 2019, le FNB a dégagé un rendement de 4,24 %, contre 4,47 % pour l'indice. L'écart entre le rendement du FNB et celui de son indice découle des frais de gestion et de divers autres facteurs.

Le marché obligataire canadien dans son ensemble, mesuré par l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate Index, a dégagé un rendement de 6,90 % en dollars canadiens au cours de la même période. Le marché obligataire à court terme canadien dans son ensemble, mesuré par l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-5 Year Composite Index, a dégagé un rendement de 3,09 % en dollars canadiens au cours de la même période.

La période a été caractérisée par la hausse soutenue des rendements des actions, des obligations et de la plupart des catégories d'actifs à risque ainsi que par des épisodes de volatilité relativement courts. Ces épisodes de volatilité ont entraîné des possibilités d'achat sur les marchés mondiaux qui ont également profité aux marchés obligataires. Certaines banques centrales ont mis en œuvre des politiques d'assouplissement ou les ont conservées, ce qui a contribué au maintien et même à la baisse des rendements. Cette situation a en retour poussé à la hausse les cours et les rendements obligataires, de sorte que les investisseurs se sont tournés vers les placements à rendement plus élevé, lorsque c'était possible. Par conséquent, dans la composante de titres à revenu fixe, la demande d'obligations plus risquées a augmenté. Plus particulièrement, la stratégie de surpondération en obligations a favorisé le rendement en 2019, car les obligations canadiennes ont mieux fait que les bons du Trésor du gouvernement du Canada faisant partie de l'indice Bloomberg Barclays Canadian Aggregate 1-5 Year Composite Index.

La Banque du Canada, après avoir relevé le taux à trois reprises en 2018, pour le porter à 1,75 %, n'a pas changé le taux directeur en 2019. Au cours de l'année, la courbe de rendement canadienne, comme celle des États-Unis, a chuté considérablement. Les stratégies axées sur une durée plus longue auraient donc été plus avantagées par la chute des rendements que celles axées sur une durée plus courte. Les stratégies axées sur la durée plus longue, en plus d'accroître le rendement, ont dégagé des résultats supérieurs aux stratégies axées sur la durée moyenne et plus courte.

### ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Le 19 février 2020, CI Financial Corp. (TSX : CIX) a annoncé qu'elle avait finalisé l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de WisdomTree Asset Management Canada, Inc.

À cette même date, le nom du fiduciaire, gestionnaire et promoteur, soit WisdomTree Asset Management Canada, Inc., a été changé pour CI ETF Investment Management Inc., et les membres qui siégeaient au comité d'examen indépendant (le « CEI ») du FNB ont démissionné pour être remplacés par James M. Werry, Tom Eisenhauer, Karen Fisher, Stuart P. Hensman et James McPhedran.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

En 2019, le gestionnaire a publié le niveau de risque associé à un placement dans chaque FNB, selon la méthode de classement du risque associé à un placement prescrite par le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*. Le niveau de risque associé à un placement dans un FNB est décrit dans le prospectus et l'aperçu du FNB.

Comme l'exige le *Règlement 81-107 sur le comité d'examen indépendant des fonds d'investissement* (le « Règlement 81-107 »), le gestionnaire a formé un CEI afin d'examiner toutes les questions de conflits d'intérêts relevées et signalées au CEI par le gestionnaire et de donner son approbation ou de faire des recommandations, selon la nature des questions de conflits d'intérêts. Les personnes suivantes siègent au CEI des FNB :

Nom	Municipalité de résidence
Leslie Wood	Pickering, Ontario
W. William Woods	Toronto, Ontario
Anthony Cox <sup>1</sup>	Toronto, Ontario

<sup>1</sup> Président du CEI

## OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

CI ETF Investment Management Inc. est le gestionnaire du FNB et est responsable de l'administration des FNB. Chaque FNB verse au gestionnaire des frais de gestion (voir la section « Frais de gestion » ci-dessous).

## Frais de gestion

Le FNB paie au gestionnaire des frais de gestion, comme il est présenté dans le tableau ci-dessous, fondés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du FNB. Les frais de gestion, plus les taxes applicables, s'accumulent quotidiennement et sont payés mensuellement à terme échu. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à une partie ou à la totalité des frais de gestion imposés à tout moment.

	Taux des frais de gestion
FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI	
Parts non couvertes	0,18 %

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

## FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Le tableau qui suit présente les principales informations financières concernant chaque catégorie du FNB et a pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes indiquées.

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2018	Pour la période du 22 juin 2017* au 31 décembre 2017
<b>Parts non couvertes</b>			
<b>ACTIF NET PAR PART<sup>1, 2</sup></b>			
Actif net au début de la période	48,45 \$	49,07 \$	50,00 \$
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation			
Total des revenus	1,50	1,43	0,73
Total des charges	(0,10)	(0,09)	(0,05)
Profits réalisés (pertes réalisées) pour la période	0,27	(0,50)	(0,04)
Profits latents (pertes latentes) pour la période	0,36	(0,02)	(0,34)
Total de l'augmentation (de la diminution) attribuable à l'exploitation	2,03	0,82	0,30
Distributions			
Du revenu (sauf les dividendes)	(1,39)	(1,30)	(0,49)
Des dividendes	—	—	—
Des gains en capital	—	—	—
Remboursement de capital	—	(0,02)	(0,14)
Total des distributions annuelles <sup>3</sup>	(1,39)	(1,32)	(0,63)
Actif net à la fin de la période	49,10 \$	48,45 \$	49,07 \$
<b>RATIOS ET DONNÉES SUPPLÉMENTAIRES</b>			
Total de la valeur liquidative (en milliers) <sup>4</sup>	103 104 \$	96 898 \$	68 696 \$
Nombre de parts en circulation (en milliers) <sup>4</sup>	2 100	2 000	1 400
Ratio des frais de gestion <sup>5</sup>	0,20 %	0,20 %	0,20 %
Ratio des frais de gestion, compte non tenu des renoncations et prises en charge <sup>5</sup>	0,21 %	0,21 %	0,21 %
Taux de rotation des titres en portefeuille <sup>6</sup>	50 %	73 %	47 %
Valeur liquidative par part	49,10 \$	48,45 \$	49,07 \$
Cours de clôture	49,15 \$	48,39 \$	49,11 \$

\* Début des activités.

<sup>1</sup> Cette information est tirée des états financiers audités du FNB.

<sup>2</sup> L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation à la date considérée. L'augmentation (la diminution) attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.

<sup>3</sup> Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux. Les parts réinvesties ont été consolidées.

<sup>4</sup> Les données sont aux 31 décembre des périodes indiquées.

<sup>5</sup> Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi d'après le total des charges (compte non tenu des commissions et des autres coûts liés aux opérations de portefeuille) pour la période indiquée, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période. Le RFG tient compte de certaines charges d'exploitation visées par une renonciation ou une prise en charge par le gestionnaire, tandis que le RFG compte non tenu des renoncations et prises en charge indique le RFG avant cette renonciation ou cette prise en charge par le gestionnaire.

<sup>6</sup> Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du FNB gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation d'un portefeuille au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le FNB au cours de la période sont élevés, et plus il est probable qu'un investisseur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(suite)

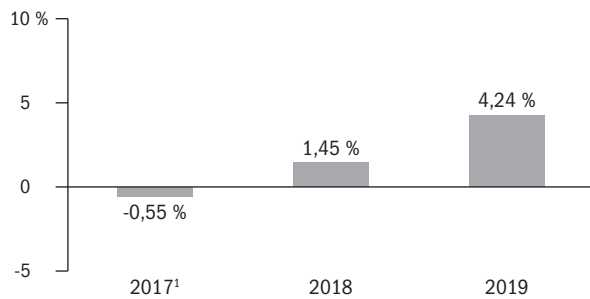
## RENDEMENT PASSÉ

L'information sur le rendement du FNB indiquée suppose que toutes les distributions faites par le FNB dans les périodes indiquées ont été réinvesties dans des parts additionnelles du FNB. Ces rendements ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ni des frais optionnels ou de l'impôt sur le résultat à payer par un porteur de parts qui auraient pour effet de réduire le rendement. Ce rendement n'est pas indicatif du rendement futur de chaque catégorie du FNB.

## Rendement annuel

Le graphique ci-après présente le rendement du FNB pour toutes les périodes indiquées. Il indique, en pourcentage, l'augmentation ou la diminution d'un placement entre le premier jour et le dernier jour de la période.

Parts non couvertes



<sup>1</sup> Pour la période du 22 juin 2017 (début des activités) au 31 décembre 2017.

## Rendement composé annuel

Le tableau suivant compare les rendements composés annuels historiques du FNB à ceux de son indice de référence.

Période close le 31 décembre 2019

Parts non couvertes	1 an	Depuis la date de création
FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI	4,24 %	2,01 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Short Aggregate Enhanced Yield	4,47 %	2,25 %
Indice Bloomberg Barclays Canadian Short Aggregate	3,09 %	1,71 %

# FNB Indice total des obligations à court terme du Canada à rendement amélioré CI

(conclu)

## APERÇU DU PORTEFEUILLE

### Pondération par placement† au 31 décembre 2019

Type de placement	% de la valeur liquidative
Obligations de sociétés	56,6 %
Obligations fédérales	18,5 %
Obligations provinciales	16,6 %
Obligations de sociétés étrangères	5,4 %
Obligations supranationales	1,1 %
Obligations municipales	1,0 %
Autres actifs moins les passifs‡	0,8 %
<b>Total</b>	<b>100,0 %</b>

† La pondération des placements du FNB est exprimée en pourcentage de la valeur liquidative et peut changer au fil du temps. Cela ne comprend pas les dérivés (le cas échéant).

‡ Les autres actifs comprennent le placement d'une garantie en espèces pour des titres prêtés (le cas échéant).

### 25 principaux titres\* au 31 décembre 2019

Description	% de la valeur liquidative
Fiducie du Canada pour l'habitation no 1, 1,80 %, 15 décembre 2024	12,5 %
Province d'Ontario, 2,30 %, 8 septembre 2024	8,3 %
Obligation du gouvernement du Canada, 1,00 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2022	5,7 %
Province de Québec, 3,75 %, 1 <sup>er</sup> septembre 2024	4,2 %
Banque de Montréal, 2,88 %, 17 septembre 2029	3,8 %
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 2,95 %, 19 juin 2029	3,6 %
La Banque Toronto-Dominion, 3,22 %, 25 juillet 2029	3,5 %
La Banque de Nouvelle-Écosse, 2,84 %, 3 juillet 2029	3,2 %
Banque Royale du Canada, 2,74 %, 25 juillet 2029	3,0 %
Bell Canada, Inc., 2,70 %, 27 février 2024	3,0 %
Crédit Ford du Canada Ltée, 4,46 %, 13 novembre 2024	2,1 %
TELUS Corp., 3,35 %, 1 <sup>er</sup> avril 2024	1,8 %
Rogers Communications, Inc., 4,00 %, 13 mars 2024	1,4 %
Enbridge, Inc., 3,95 %, 19 novembre 2024	1,3 %
Pembina Pipeline Corp., 2,99 %, 22 janvier 2024	1,1 %
Banque Nationale du Canada, 3,18 %, 1 <sup>er</sup> février 2028	1,0 %
Inter Pipeline Ltd., 2,73 %, 18 avril 2024	0,9 %
Anheuser-Busch InBev Finance, Inc., 2,60 %, 15 mai 2024	0,9 %
Province de la Colombie-Britannique, 3,30 %, 18 décembre 2023	0,9 %
Fonds de placement immobilier RioCan, 3,29 %, 12 février 2024	0,9 %
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 1,80 %, 26 juillet 2024	0,9 %
Bank of America Corp., 3,41 %, 20 septembre 2025	0,8 %
Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix, 3,56 %, 9 septembre 2024	0,8 %
Province d'Alberta, 3,10 %, 1 <sup>er</sup> juin 2024	0,8 %
Province du Manitoba, 3,30 %, 2 juin 2024	0,8 %
<b>Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative</b>	<b>67,2 %</b>

\* Ne comprend pas les dérivés et le placement d'une garantie en espèces pour des titres prêtés (le cas échéant).

**Total de la valeur liquidative : 103 103 525 \$**

L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations que réalise le FNB. Des mises à jour sont disponibles tous les trimestres.



## **Pour plus de renseignements, communiquez avec nous.**

CI ETF Investment Management Inc.  
2 rue Queen Est, 20<sup>e</sup> étage  
Toronto, ON, M5C 3G7  
1-877-642-1289  
[www.firstasset.com](http://www.firstasset.com)

### **Énoncés prospectifs**

Le présent rapport peut contenir des déclarations prospectives sur le FNB, ses futurs résultats, stratégies et perspectives, et d'éventuelles futures actions du FNB. L'usage du conditionnel et l'emploi de termes à connotation prospective tels que « soupçonner », « perspective », « penser », « planifier », « prévoir », « estimer », « s'attendre à ce que », « avoir l'intention de », « prévision » ou « objectif » permettent de repérer ces déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. Étant donné qu'elles comportent, de façon inhérente, des risques et des incertitudes, qui peuvent aussi bien concerner le FNB que les facteurs économiques généraux, il est possible que les prédictions, prévisions, projections et autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous conseillons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, car les événements ou résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives en raison d'un certain nombre de facteurs importants, dont les suivants : la conjoncture économique, politique et financière au Canada, aux États-Unis et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les progrès technologiques, les modifications apportées aux lois et règlements, les procédures judiciaires et réglementaires, les poursuites judiciaires et les catastrophes naturelles.

Cette liste des facteurs importants susceptibles d'influer sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Avant de prendre une décision de placement, nous vous invitons à examiner soigneusement les différents facteurs, y compris ceux-là. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis et sont émises de bonne foi sans aucune responsabilité légale.